

DNSPC - 1^{ère} année 23/24

La première année de formation au Diplôme National Professionnel Supérieur de Comédien permet aux étudiant.es d'acquérir les bases fondamentales du jeu : une approche technique et réflexive des langages de l'acteur.rice.



Période de formation : **octobre à juin**
Type de formation : **formation initiale en présentiel**
Volume de travail annuel : **1.200 heures**
Crédits ECTS minimum : **60 crédits**

Conditions d'admission : **sur concours**
Statut des apprenant.es : **étudiant**
Promotion : **constituée de 14 étudiant.es**
Coût de la formation : **gratuit**

Lieu principal de formation : **Cannes**

Document mis à jour le 30/10/2023

ÉCOLE RÉGIONALE D'ACTEURS DE CANNES & MARSEILLE • ERACM.FR

Villa Baretty • 68 avenue du Petit Juas • 06400 Cannes • 04 93 38 73 30 • contact06@eracm.fr
IMMS • Friche Belle de Mai • 41 rue Jobin • 13003 Marseille • 04 95 04 95 78 • contact13@eracm.fr

CONDITIONS D'ADMISSION EN 1^{ÈRE} ANNÉE SUR CONCOURS

La première année du DNSPC est accessible **uniquement par concours**. Chaque année, au printemps est organisé un concours d'entrée en **deux tours**. Les conditions à remplir sont :

- avoir plus de **18 ans**
- être titulaire du **BAC**
- justifier d'une **formation théâtrale initiale** ou, à défaut, d'une **pratique théâtrale**.
- pour les candidats étrangers, **parler couramment le français**. Aucune condition de nationalité n'est requise.

1^{ER} TOUR - MARSEILLE

- **Auditions** à Marseille pour sélectionner entre 32 et 36 de candidat.es

2^{ÈME} TOUR - CANNES

- **Stage probatoire** de 5 jours
- **Épreuves** sur 3 jours

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La connaissance du monde professionnel, l'autonomie des jeunes comédien.nes et la maîtrise de leur art constituent l'essence du projet pédagogique de l'ERACM dont la finalité est leur insertion professionnelle.

Le corps professoral de l'École est **constitué uniquement d'artistes et de professionnels en activité**. Le principe d'excellence est la valeur fondatrice qui relie ces artistes aux parcours et aux esthétiques délibérément variés.

LISTE DES INTERVENANT.ES ET FORMATEUR.RICES DE 1^{ÈRE} ANNÉE

Ferdinand Barbet - metteur en scène
Laurent Brethome - metteur en scène
Sandro Maria Campagna - comédien
Jeanne-Sarah Deledicq - artiste lyrique
Aurélien Desclozeaux - danseur, chorégraphe
Emma Gustafsson - comédienne danseuse
Valentin L'Herminier - eutoniste, comédien
Daniel Loayza - dramaturge, traducteur, formateur
Éric Louis - comédien, metteur en scène
Émilie-Anna Maillet - metteuse en scène
Jean-Pierre Ryngaert - dramaturge, universitaire
Stéphanie Taillandier - comédienne, danseuse

DIPLÔME COMPLÉMENTAIRE

Les étudiant.es qui le souhaitent peuvent compléter le DNSPC par une **licence «Arts du spectacle»** en partenariat avec **Aix-Marseille Université** (AMU). Une convention établie entre l'ERACM et AMU met en place un cursus conjoint, réparti en heures de formation assurées en partie par l'Université et en partie par l'ERACM. Le parcours de la première année du DNSPC de l'école permet de valider une **première année de DEUST**.

ACCESSIBILITÉ

Aménagements possible de la formation auprès de la référente handicap.

MAQUETTE PÉDAGOGIQUE* - 1^{ÈRE} ANNÉE DU DNSPC - maquette prévisionnelle non contractuelle et susceptible d'ajustements

Code UE	UE - unité d'enseignement	Type enseignement	Nb équiv. semaines	Nb heures	Crédits ECTS
UE1-1	Atelier voix / chant - Jeanne-Sarah Deledicq	Cours / Travaux dirigés	2	70 h	4
UE1-2	Atelier danse - Aurélien Desclozeaux	Cours / Travaux dirigés	2	70 h	4
UE1-3	Ateliers d'eutonnie - Valentin L'Herminier / Sébastien Todesco	Cours / Travaux dirigés	3	105 h	4
UE1-4	Atelier dramaturgique (analyse) - Jean-Pierre Ryngaert	Cours	1	35 h	4
UE1-5	Atelier d'interprétation - Sandro Maria Campagna / Stéphanie Taillandier	Travaux dirigés	2	70 h	6
UE1-6	Atelier d'interprétation - Éric Louis	Travaux dirigés	5	175 h	12
UE1-7	Atelier d'interprétation - Ferdinand Barbet	Travaux dirigés	5	175 h	12
UE1-8	Atelier d'interprétation - Laurent Brethome / Clémence Labatut	Travaux dirigés	2	70 h	6
UE1-9	Atelier d'interprétation (acteurs augmentés) - Émilie-Anna Maillet / Tom Lejars	Travaux dirigés	5	175 h	12
UE1-10	Atelier dramaturgique (histoire) - Daniel Loayza	Travaux dirigés	1	35 h	6
UE1-11	Atelier d'interprétation - (dramaturgie du corps au plateau) - Emma Gustafsson	Travaux dirigés	4	140 h	12
UE1-12	Atelier dramaturgique (dramaturgie appliquée) - Jean-Pierre Ryngaert	Travaux pratiques	1	35 h	4
TEMPS EN FORMATION À L'ERACM			33	1155 h	86

AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ - DEUST THÉÂTRE 1^{ÈRE} ANNÉE (optionnel)

Code UE	UE - unité d'enseignement	Type enseignement	Nb semaines	Nb heures	Crédits ECTS
UE1-AMU	Séminaire conjoint AMU : Écriture en scène - Louis Dieuzayde	Séminaire	0,5	18 h	2
UE1-AMU	Atelier conjoint AMU : Atelier d'expérimentation dramaturgique - Agnès Regolo	Travaux dirigés	1	42h	4
TEMPS EN FORMATION À L'UNIVERSITÉ			1,5	60 h	6

Type d'enseignement		
Atelier voix	Cours / Travaux dirigés	C
Atelier danse	Cours / Travaux dirigés	C
Atelier eutonnie	Cours / Travaux dirigés	C
Atelier de dramaturgie	Cours	C
Atelier d'interprétation	Travaux dirigés	TD
Arts et transversalité	Travaux dirigés	TD
Acteurs augmentés	Travaux dirigés	TD
Atelier casting	Travaux dirigés	TD
Atelier écriture dramaturgique	Travaux dirigés	TD
Comité de lecture	Travaux dirigés	TD
Projet de recherche	Travaux dirigés / travaux pratiques	TP
Mise en situation professionnelle	Travaux pratiques	TP
Atelier EAC	Travaux pratiques	TP
Formation en entreprise (CFA)	Travaux pratiques	TP
Spectacle de 3 ^{ème} année	Travaux pratiques	TP
Séminaire	Séminaire	S

ECTS	Volume horaire
4 ECTS	7 à 70h
6 ECTS	35 à 105h
9 ECTS	70 à 140h
12 ECTS	105 à 210h